

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 26 août 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt-six août 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

Présents : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Michel BERTHET, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Josiane DESROCHES, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Catherine PATUEL, Cyrille BOUCHY, Sandrine BAUDIN, Valérie BABAD, Jessy PROST, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, (arrivé à 19h10), Rémi BESSON, Marie JOUBERT-LAURENCIN.

Absents Excusés :

Ordre du jour :

- Mise en place rythmes scolaires : personnel,
- Créations de postes,
- Avis sur des prix de vente : « La Bergerie »,
- Demande de subvention,
- Divers.

Le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2014 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Michel BERTHET.

Délibérations :

Emplois non permanents rythmes scolaires 2014-2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans le cadre des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2014-2015.

Créations d'emplois

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer :

- un emploi permanent à temps complet, au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, à compter du 1^{er} novembre 2014,
- de créer un emploi non permanent d'adjoint technique 2^{ème} classe du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, pour un accroissement temporaire d'activité à temps non complet, à compter du 1^{er} septembre 2014 et pour une durée de un an.

Avis sur les prix « La Bergerie »

Le Conseil municipal à l'unanimité, donne un avis favorable aux prix de vente proposés par le service des domaines.

Commune – Subvention amendes de police 2014

Où cet exposé, le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la demande de subvention.

DIVERS :

Madame Simone DUVERNAY demande s'il serait possible d'installer une poubelle devant le local de l'Harmonie. Il sera procédé à cette installation.

Monsieur Dominique RABILLOUD dit que la canalisation qui dessert le poteau incendie rue des crêts, n'est pas aux normes. En effet, le débit est de faible densité. Monsieur Michel SUCHET informe que les travaux qui seront faits par le Syndicat des eaux du Mâconnais-Beaujolais en 2015, sont décidés et concernent la route des vignobles.

Madame Catherine PATUEL demande s'il est possible de mettre un passage piéton route de Dracé, vers la maison de Patrice FORTUNE, ce passage est extrêmement dangereux. Le passage piéton se situera vers l'arrêt de bus.

Maison de santé

Monsieur ROSI informe que la SEMCODA a donné son accord pour l'achat d'un terrain de 6 400 m². La commune participera financièrement à la construction de la maison médicale.

Les locaux de la maison médicale pourraient être mis soit en location, soit en vente.

Prochain conseil, le vendredi 26 septembre 2014 à 20h00.

La séance est levée à 19h55.

**Le Maire,
Michel ROSI**

